

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE DOUZE LE 19 Octobre (19/10/2012)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 12 octobre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHES, M. Abdelkader SELAM, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. André LENFANT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

M. Alain JEAN (représenté par Mme DOURLENT), Mme Eliane BENECH (représentée par M. SELAM), M. Didier MOTHES (représenté par M. REDON), M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme HEMMAMI), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. EMPOCIELLO), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Carine NICODEME (représentée par Mme GALHO), **Conseillers Municipaux**

**ETAIT ABSENT :**

M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**

Mme Nicole STOCCO est nommée secrétaire de séance.

**PERSONNEL**

11 – 19 octobre 2012

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU COMITE  
TECHNIQUE PARITAIRE COMMUN MAIRIE - CCAS**

Rapporteur : M. Le Maire

**Considérant** la démission de Monsieur Rolland ROUX depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012 de ses fonctions d'adjoint au Maire et de conseiller municipal,

**Considérant** que Monsieur Rolland ROUX occupait les fonctions de représentant titulaire au sein du comité technique paritaire commun Mairie – CCAS de Moissac,



Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	32
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral	0
Blancs ou nuls	6
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	26
Majorité absolue	14

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

A obtenu :

Mme ELIANE BENECH 26 VOIX

Est élue par 26 VOIX

**DELEGUE TITULAIRE**

Mme ELIANE BENECH

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	32
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral	0
Blancs ou nuls	6
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	26
Majorité absolue	14

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

A obtenu :

Mme CHRISTINE LASSALLE 26 VOIX

Est élue par 26 VOIX

**DELEGUE SUPPLEANT**

Mme CHRISTINE LASSALLE



**Le Conseil Municipal,  
Après résultat des élections,**

**APPROUVE** la désignation de Mme ELIANE BENECH conseillère municipale représentante titulaire de la Commune au Comité technique paritaire commun Mairie - CCAS.

**APPROUVE** la désignation de Mme CHRISTINE LASSALLE conseillère municipale représentante suppléante de la Commune au Comité technique paritaire commun Mairie - CCAS.

Pour copie conforme  
Moissac le 23 octobre 2012  
Le Maire,

Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :